

**REPUBLIQUE FRANCAISE**

**DEPARTEMENT  
HERAULT  
ARRONDISSEMENT  
LODEVE**

**EXTRAIT DU REGISTRE  
DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL**

**Séance du 20 Décembre 2018  
Commune de  
PAULHAN N° 2018/12/06**

Date de la convocation	11/12/2018
	<b>Votes : 25</b>
Présents : 19	Pour : 21
Absents : 02	Contre : 0
Représentés : 06	Abstentions : 04

L'an deux mille dix huit et le vingt décembre,  
Le Conseil Municipal de la Commune de Paulhan s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances, à dix huit heures trente sous la présidence de Claude VALERO, et après convocations régulièrement faites à domicile.

Etaient présents : MM. VALERO Claude, AMMARI Hanane, ALEIX Bertrand, ARNAUD-PONCY Pierrette, ARNAUD Raymond, BALLESTER Christian, BIROUSTE Pascal, BONSIGNORI Vincent, BOUISSON Mylène, DJUROVIC-BESALDUCH Aleksandra, DUPONT Laurent, ENGELVIN Gérard, GAVINET Isabelle, JAM Thierry, JAURION Léon, RICARD Christine, ROIG José, ROYON Sophie, SEBASTIAN David.

Etaient absents : MM. L'HOTE Valérie, WEHRMEIJER Patricia.

Procurations : - Mme BORGNAT Géraldine à Mr VALERO Claude  
- Mr ALAMBERT Elie à Mr JAURION Léon  
- Mr GASC Georges à Mr ENGELVIN Gérard  
- Mme GASPARD Chantal à Mme RICARD Christine  
- Mme GUERIN Audrey à Mme AMMARI Hanane  
- Mme HEREDIA Fabienne à Mr DUPONT Laurent

**Objet** : Convention pluriannuelle d'objectifs avec l'ESPPA Football

Monsieur le Maire rappelle aux membres du conseil municipal que la commune verse à l'association l'ESPPA Football une subvention de fonctionnement d'un montant de 15 000 €.

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20181220-2018-12-06-DE  
Date de télétransmission : 02/01/2019  
Date de réception préfecture : 02/01/2019

Il précise qu'une convention pluriannuelle d'objectifs conclue entre la mairie et l'association permettrait un fonctionnement plus fluide de cette dernière. La convention serait établie pour les années 2019 et 2020. La subvention pourrait être versée en une seule fois avant le 31 mars de chaque année.

En conséquence, Monsieur le Maire demande au conseil municipal de bien vouloir se prononcer.

Oui l'exposé de son rapporteur,

Le Conseil Municipal, par 21 voix Pour et 4 Abstentions,

- Approuve la convention pluriannuelle d'objectifs avec l'ESPPA Football pour les années 2019 et 2020,
- Autorise Monsieur le Maire ou l'Adjoint délégué à signer cette convention.

Fait et délibéré les jour, mois et an que susdits.

**Le Maire**  
**Claude VALERO**



Le Maire :

-certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte

Affiché le :

Transmis au représentant de l'Etat le :

Accusé de réception en préfecture  
034-213401946-20181220-2018-12-06-DE  
Date de télétransmission : 02/01/2019  
Date de réception préfecture : 02/01/2019